

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

MARS 2020

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Coopératrice de la Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Gaëlle SPAAR – 06 41 78 70 54
Catéchèse référente : Mme Agnès SCHMITT – 06 82 00 16 75
- Coopératrice de la Pastorale des Enfants :
Mme Gaëlle SPAAR – 06 41 78 70 54
- Coopératrice de la Pastorale des Jeunes :
Mme Céline JASINSKI – 06 42 91 06 83
- Coopératrices Pastorale des Confirmations et Professions de Foi :
Mmes Céline JASINSKI et Gaëlle SPAAR
- Service de l'Évangile auprès des malades
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.03 au 31.03.2020) :

- Dimanche 01.03.2020 : 09 H 00 *Messe*
- Dimanche 29.03.2020 : 10 h 30 *Messe*

❑ Durant le mois de mars 2020 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

Nous adressons nos sincères remerciements à Jean-Claude HEGY, porteur bénévole du bulletin communal dans les rues du 21 Novembre, Colle-Leprêtre, Charles Zumstein, Oehlmatte, des Fleurs et des Champs qui a effectué sa dernière tournée au mois de janvier. Il sera remplacé par **Jade BULET** à compter du mois de février, que nous félicitons pour son engagement et à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

Merci aux foyers concernés de lui réserver un bon accueil.

2. Communiqué des servants d'autel

Les Servants d'autel de Hirtzbach projettent de participer au pèlerinage national des Servants d'Autel qui aura lieu à Rome, du 24 au 29 août 2020.

Pour financer partiellement ce voyage, une vente de primevères est proposée au prix de 2,00 € l'unité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez les soutenir en commandant des primevères à l'aide du talon qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres ou sur papier libre en indiquant vos coordonnées exactes et le nombre de primevères souhaitées, accompagné d'un chèque à l'ordre de "Servants d'autel Doyenné ». Les fleurs vous seront livrées vers le 20 mars à votre domicile.

Merci de déposer le talon et le chèque dans une enveloppe à **Vincent Munck 41 rue principale** à HIRTZBACH, responsable des Servants d'Autel de Hirtzbach, pour le **mercredi 4 mars 2020** au plus tard. D'avance un grand merci pour votre soutien.

Les Servants d'Autel remercient d'ores et déjà les habitants de Hirtzbach qui ont répondu favorablement à leur appel.

3. Après-midi récréatives – 3ème âge

Mme HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midis récréatives organisées à leur intention au Club House auront lieu les **lundi 02 et 30 mars 2020 à partir de 13 h 30**.

Venez donc nombreux y prendre part et goûter l'ambiance particulièrement chaleureuse et détendue de ces rencontres.

4. Balayage mécanisé

Le premier balayage de l'année par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 05 mars 2020** (sauf empêchement de dernière minute).

Ce service a de nouveau été confié à la Société « AFC Balayage » de MULHOUSE qui a présenté le meilleur rapport qualité/prix.

Comme de coutume, nous invitons la population à faciliter le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules en stationnement, le cas échéant.

5. La campagne nationale de lutte contre le cancer aura lieu **du 16 au 22 mars 2020**.

Cette importante quête sera à nouveau assurée par Marie-Thérèse ZIMMERMANN que nous remercions pour son engagement bénévole. Merci de lui réserver un bon accueil !

La collecte 2019 avait rapporté la somme de 5 840 €, soit environ 4,02 € par habitant. Essayons de faire aussi bien cette année...

6. Elections municipales – 15 et 22 mars 2020

Les dimanches 15 mars et (éventuellement) 22 mars prochains, les électeurs de la Commune seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil Municipal, pour une nouvelle période de six ans (2020-2026).

HIRTZBACH comportant plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, ce qui signifie qu'on ne peut **ni** modifier l'ordre de présentation des noms figurant sur la liste des candidats, **ni** adjoindre, **ni** supprimer de noms, sous peine de nullité de vote.

Pourront prendre part à ce scrutin les personnes inscrites sur la liste électorale. A cet égard, les derniers électeurs pris en compte sont ceux qui ont déposé une demande d'inscription jusqu'au 07 février 2020, délai ultime.

Ces nouveaux électeurs recevront leur carte électorale au plus tard le 11 mars 2020.

Suite à la réforme des listes électorales et à la création d'un Répertoire Electoral Unique (REU), l'état civil retenu pour chaque électeur correspond à celui inscrit au répertoire national des personnes physiques tenu par l'INSEE, procédure qui peut révéler un certain nombre d'erreurs indépendantes de la volonté des agents municipaux, malgré tout le soin apporté à son application.

Pour obtenir la correction de ces erreurs auprès de l'INSEE, les électeurs concernés devront se rendre sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h00 sans interruption et installé comme de coutume dans la salle de classe du bâtiment « Mairie-Ecole » (à droite en entrant dans le bâtiment).

Important : pour être admis à voter, les électeurs devront obligatoirement présenter, outre la carte électorale (la dernière reçue en 2019), **un titre d'identité muni d'une photographie « reconnaissable »** : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, permis de conduire (format européen), permis de chasser.

7. Concert CHORILLA

A l'occasion de ses vingt ans d'existence, la formation vocale CHORILLA, le Chœur de l'III et de la Largue qu'on ne présente plus, donnera un **concert audition le samedi 21 mars 2020 à 20 h 00 en l'église Saint Maurice de HIRTZBACH.**

Les choristes accueilleront des élèves de la classe d'orgue de STRASBOURG et de la classe de Chant, pour interpréter le « P salm 51 » de Jean Sébastien BACH, d'après le « Stabat Mater » de Giovanni Battista PERGOLESÌ.

Une version célèbre qui reprend les thèmes de la cantate « Tilge Höchstens meine Sünden, (BMW 1083) » de BACH, pour les mélomanes avertis.

Assurément un grand moment musical pour tous les amateurs du genre, à ne pas manquer.

Entrée gratuite, un plateau circulera durant la pause.

8. Communiqué de l'Association la Bougeotte

La Bougeotte de Hirtzbach organise son assemblée générale **lundi 23 mars 2020 à 20h** dans la salle des pompiers au-dessus de l'atelier municipal de Hirtzbach et y convie ses membres, ainsi que toutes personnes souhaitant intégrer l'association.

Par ailleurs, elle remercie les personnes qui œuvrent ou ont fait don de matériel pour les décorations de Pâques.

Poulettes et œufs seront en fête cette année à Hirtzbach.

Enfin, les bricoleurs réfléchissent déjà aux prochaines décorations et auraient besoin de cadres photos. Si vous souhaitez donner des encadrements de tableaux, merci de bien vouloir contacter Andrée Rueff au 0697814361 ou Martine Hell au 0784440571.

D'avance merci.

9. Communiqué de la Maison de l'Emploi de MULHOUSE (MEF)

Dans le cadre d'actions franco-allemandes sur la promotion de l'emploi et de la formation en Allemagne, la MEF de Mulhouse organise des permanences mensuelles d'information « **Monats'Treff** ».

Ces rencontres ont lieu le dernier mercredi du mois de 15 h à 18 h à la Maison de la Région, 4 avenue du Général Leclerc (à côté de la gare de Mulhouse) : 25/03, 29/04, 27/05, 28/10 et 25/11/2020.

Objectif : informer tout public – jeunes et adultes – sur toutes les opportunités de stage, de travail, de formation et d'apprentissage qui existent en Allemagne. Des tests de langue sont également proposés gratuitement.

C'est gratuit et sans rendez-vous.

Contacts et renseignements :

www.mef-mulhouse.fr – Tél. : 03.89.54.40.01.

10. Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions des enfants préparant leur entrée à l'école maternelle en septembre prochain (enfants nés en 2017) **sont reçues en mairie dès à présent, aux heures d'ouverture.**

Les parents concernés qui n'auraient pas reçu de convocation individuelle à domicile sont invités à se présenter en mairie dès que possible, afin de se faire remettre les documents nécessaires.

Les visites de l'école maternelle, pour les parents des enfants à scolariser à la rentrée 2020, se dérouleront de la manière suivante, par ordre alphabétique :

- Le mardi 09 juin 2020, de 16 h à 17 h, de la lettre **A** à la lettre **K** ;
- Le mardi 16 juin 2020, de 16 h à 17 h, de la lettre **K** à la lettre **Z**.

11. Commande groupée de terreau, engrais et jardinières

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, la Commune propose traditionnellement une commande groupée de terreau, d'engrais et de jardinières, afin de préparer sereinement la saison fleurie.

Nous invitons les personnes intéressées à passer leur commande au moyen du formulaire joint au présent bulletin, à déposer à la Mairie **pour le 27 mars 2020, dernier délai.**

Précisions importantes :

- la gestion de cette commande est assurée par l'Association la Bougeotte de Hirtzbach.
- Les bulletins de commande devront **impérativement être accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de La Bougeotte de HIRTZBACH (les règlements en espèces ne sont pas acceptés).**
- Pour des raisons d'organisation, aucune commande ne sera plus honorée au-delà du 27.03.2020.

12. Distillation

Avis aux bouilleurs de cru : une période de distillation sera ouverte durant les congés scolaires de printemps, soit **du 11 avril au 26 avril 2020.**

Par la suite, on pourra distiller hors congés scolaires, mais uniquement les mercredis et samedis, puis à nouveau tous les jours ouvrables en période de congés scolaires.

Les inscriptions sont reçues en mairie dès à présent (Tél. : 03.89.40.99.21).

13. Présentation des sacs de tri à la collecte

Lors de la tempête qui a sévi durant la nuit du 03 au 04 février 2020, le contenu d'un certain nombre de sacs de tri présentés à la collecte du 04.02 s'est répandu sur la chaussée, nécessitant l'intervention des services de la Commune.

Pour prévenir ces incidents à l'avenir, les foyers sont invités à fermer les sacs en serrant fortement le lien et en faisant plusieurs nœuds.

14. Communiqué du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD 68)

Le CDAD 68 est un groupement d'intérêt public qui a pour mission de faciliter l'accès de tous au droit dans le département. A cet égard, il assure la mise en œuvre de plusieurs permanences juridiques et d'informations gratuites dans le ressort des Tribunaux Judiciaires de COLMAR et de MULHOUSE.

- Vous avez besoin d'écrire ou de lire un courrier : vous serez mis en relation avec un écrivain public.
- Vous êtes victime : une association d'aide aux victimes est à votre disposition.
- Vous rencontrez un problème avec une administration : un délégué du défenseur des droits vous conseillera.
- Vous avez besoin d'un conseil juridique : vous pouvez consulter un avocat.
- Vous êtes une femme victime de violences : l'association CIDFF pourra vous venir en aide.
- Vous avez un conflit avec quelqu'un : un conciliateur de justice est à votre disposition.

Pour qui ? Tous les citoyens quels que soient leurs revenus, leur âge, leur nationalité,...

Pouquoi ? Pour connaître vos droits et vos obligations pour vous aider dans vos démarches.

Comment ? En appelant ou en vous rendant dans l'un des lieux d'accès au droit.

Contact CDAD 68 : Tél. : 03.69.28.70.33

Email : cdad-haut-rhin@justice.fr

Site internet : informations-publiques.fr/actu/cdad68

15. Travaux d'auto-rénovation énergétique

Vous souhaitez réaliser vous-même des travaux de rénovation énergétique de votre maison ou logement, et vous avez besoin d'un coup de main ?

Alter Alsace Energies propose des ateliers gratuits de formation pour les particuliers, **sur inscription préalable**.

Programme des ateliers encadrés par des artisans :

- Comprendre et réaliser la ventilation de sa maison : samedi 29 février 2020 de 9 h à 12 h à ALTENACH ;
- Réaliser une isolation performante : samedi 14 mars 2020 de 9 h à 12 h à WALDIGHOFFEN ;
- Isoler les combles de sa maison : samedi 28 mars 2020 de 9 h à 12 h à CARSPACH ;

- Réussir la rénovation de son habitation :
samedi 25 avril 2020 de 9 h à 12 h à ALTENACH.

Contact et inscriptions : ALTER ALSACE ENERGIES

03.89.50.06.20 – luc.ichters@alteralsace.org

16. Vous avez un projet de construction

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement de votre propriété : maison, abri de jardin, piscine, clôture...

Vous souhaitez agrandir votre construction : pergola, terrasse, garage...

Vous envisagez d'équiper votre toit de panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques, de fenêtres de toit...

Vous souhaitez connaître la constructibilité d'un terrain...

... Le PETR Pays du Sundgau est le centre instructeur des autorisations d'urbanisme délégué de votre Commune.

Il est à votre disposition pour vous aider à mener votre projet et identifier les démarches administratives nécessaires.

Contact : Tél. : 03.89.25.99.15

Email : ads@payssundgau.fr

ou sur rendez-vous à ALTKIRCH, Quartier Plessier, Bâtiment 3, pour être accompagné dans votre démarche.

17. Cartes d'identité – passeport

Rappelons que depuis quelques années, les demandes et renouvellements de cartes d'identité et passeports ne sont plus à déposer à la Mairie du village, mais dans les mairies spécialement habilitées et équipées à cet effet, c'est-à-dire ALTKIRCH, FERRETTE et DANNEMARIE pour les plus proches.

Le plus simple consiste à faire une pré-demande en ligne en se rendant sur le site internet : <https://ants.gouv.fr>

Se laisser guider, créer un compte et saisir la demande.

Puis

- imprimer le numéro de pré-demande qui est attribué au demandeur ;
- choisir la mairie de dépôt du dossier (généralement ALTKIRCH) ;
- rassembler les pièces justificatives (voir ci-dessous) ;
- prendre rendez-vous auprès de la Mairie d'ALTKIRCH (site internet mairie-altkirch.fr rubrique serviable) ;
- se présenter au guichet de la mairie avant le numéro de la pré-demande pour y déposer le dossier 'et procéder à la prise des empreintes digitales ;
- enfin retirer la carte d'identité auprès de ladite mairie.

N.B. : les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent retirer un formulaire papier auprès de n'importe quelle mairie.

Pour connaître la liste des pièces justificatives à joindre au dossier, se rendre sur le site service-public.fr.

Attention : les cartes d'identité sont valables 15 ans et ne seront donc pas renouvelées avant l'échéance de 15 ans (ex. : une carte délivrée en 2010 ne peut être renouvelée qu'à partir de 2025).

Toutefois, si l'on peut justifier d'un voyage ou d'un travail à l'étranger, voire même présenter des preuves d'achats fréquents dans un pays limitrophe, la carte d'identité sera renouvelée à l'échéance de 10 ans (les pays étrangers ne reconnaissant pas la prolongation de la durée de validité de la carte au-delà de 10 ans).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie de HIRTZBACH (03.89.40.99.21) ou mieux d'ALTKIRCH (03.89.40.00.04).

18. Réseau APA : se simplifier le quotidien

Lorsqu'on commence à prendre de l'âge, certains gestes deviennent plus pénibles et l'on ressent parfois le besoin de se faire aider. De nombreuses personnes font alors appel à des services à domicile pour se simplifier le quotidien.

Le Réseau APA, qui regroupe de nombreuses associations à but non lucratif (APAMAD, APALIB', Fami Emploi 68, DSHA ...) propose toute une gamme de services à destination de personnes âgées, ou en situation de handicap, ou de familles.

- *Besoin d'aide pour les tâches ménagères ?* Des aides à domicile peuvent intervenir chez vous selon vos convenances, pour vous aider à entretenir votre logement.
- *Envie de voir du monde et de sortir un peu de chez vous ?* 400 activités sur l'ensemble du département sont proposées pour les plus de 55 ans.
- *Pas envie de cuisiner tous les jours ?* Faites-vous livrer de bons menus à domicile, variés et équilibrés.
- *Une faiblesse passagère ? Votre aidant habituel doit s'absenter ?* Vous pouvez alors recourir à l'Aide à Domicile Momentanée (ménage, repassage, courses, déplacements, aide à la toilette,...).
- *Des difficultés pour réaliser des gestes de la vie quotidienne ?* Des auxiliaires de vie vous apportent une aide au lever, à la toilette à l'habillage ou encore pour prendre votre petit déjeuner ...
- *Besoin de vous sentir rassuré à l'intérieur comme à l'extérieur ?* Un simple Bip vous permet de donner l'alerte en cas de chute, malaise ou angoisse, que vous soyez chez vous ou en vadrouille.

Le tout à des tarifs accessibles, étudiés en fonction des revenus de chacun et susceptibles de bénéficier d'aides financières.

Contact : Réseau APA à ALTKIRCH
Quartier Plessier
Avenue 8ème Régiment de Hussards
Tél : **03 89 32 78 78** du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 14h à 17h
Site internet : www.reseau-apa.fr

19. Remerciements

- ❑ Charlotte (Lotti) et Pierre BRUNNER ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion de leurs 80^{ème} et 85^{ème} anniversaires, fêtés ensemble au mois de janvier.

Ils remercient en particulier M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, leurs voisins, amis, vieilles connaissances du FC Hirtzbach pour les présents, visites, cartes, appels téléphoniques, sans oublier leurs enfants et famille.

- ❑ Jeannette MORGEN, alerte nonagénaire, remercie quant à elle M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel et ses amis de près et de loin de l'avoir honorée et d'être venus fêter cet événement avec elle.
- ❑ Le 09 février dernier, de nombreux enfants ont revêtu leur plus beau costume pour défiler joyeusement dans les rues de notre village. Parmi eux plusieurs « Minions », comme annoncé pour la thématique de cette année. Les Wagg'Hirtz sur leur char une nouvelle fois magnifiquement décoré ont assuré l'ambiance festive de ce moment. Ils ont distribué bonbons et même des bananes à l'ensemble du cortège carnavalesque. Toute la joyeuse troupe s'est ensuite retrouvée au foyer pour le goûter.

L'Association du Carnaval des Enfants remercie M. le Maire, Mmes et MM. les Adjoints ainsi que tous les commerçants, entreprises, associations et particuliers qui ont apporté leur soutien afin que cette tradition locale perdure et que chaque enfant puisse recevoir une récompense. Un grand merci également aux parents, familles, amis et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Nous vous donnons rendez-vous le 14 juin prochain pour partager notre prochain moment de convivialité autour de la marche des écoles.

20. Petites annonces

- ❑ **Couple** habitant à Hirtzbach recherche personne pour effectuer des tâches ménagères à domicile, de manière ponctuelle.
Contact : 06.70.92.11.63.

21. Etat civil

☐ Décès

Le 17 janvier 2020 à MULHOUSE s'est éteinte Georgette RHEIN née MULLER, la veille de son 90^{ème} anniversaire et 15 jours à peine après sa sœur Valérie ISSELIN.

22. Les grands anniversaires du mois de mars 2020

65 ans :	M. SCHMITT	Bernard
65 ans :	Mme YALAY	Fidan née ARSLAN
66 ans :	Mme SCHATNER	Yvette
67 ans :	Mme GOEPFERT	Monique née WOLFF
69 ans :	M. MUNCK	Jean-Claude
	Mme GUR	Rosalie née PFLIEGER
70 ans :	Mme WININGER	Marlène née LITZLER
72 ans :	M. MEYER	Jean-Marie
74 ans :	M. HILLENWECK	Gilbert
75 ans :	M. MISLIN	Paul
	M. SCHURCK	Joseph
76 ans :	M. MECKER	Jean-Pierre
77 ans :	Mme MUTTENZER	Irène née PFLEGER
80 ans :	Mme KUBLER	Mariette née HABY
	M. MIAL	M'hamed
87 ans :	M. RICH	René
	M. ROSSE	Charles
92 ans :	Mme FELLMANN	Marguerite née SPECKLIN
100 ans :	M. DI BERARDINO	Dominique (doyen d'âge)



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

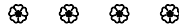
Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.



COMMUNE DE HIRTZBACH



PREPARATION DU FLEURISSEMENT ETE 2020

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, la Commune reconduit une commande groupée de terreau, d'engrais et de jardinières afin de préparer sereinement la saison fleurie 2020.

Produits et tarifs proposés :

- | | | |
|---|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Terreau universel – sac de 70 l | : | 7,00 € TTC le sac |
| <input type="checkbox"/> Engrais « Hakaphos rouge » en poudre | : | 5,00 € TTC le kg |
| <input type="checkbox"/> Jardinière plastique munie d'une réserve d'eau : | | |
| - en longueur 1 mètre | : | 17,00 € TTC pièce |
| - en longueur 0,80 mètre | : | 15,00 € TTC pièce |
| <input type="checkbox"/> Support jardinière en kit | : | 10,00 € TTC le kit |

Les commandes peuvent être passées au moyen du talon ci-dessous à déposer **à la Mairie pour le 27 mars 2020, dernier délai.** (Attention, aucune commande ne sera honorée au-delà du 27.03.2020 !)

Joindre impérativement un chèque libellé au nom de La Bougeotte de HIRTZBACH.

✂-----

Nom, Prénom :

Adresse :

passer commande de :

_____	sac(s) de terreau universel	à	7,00 € TTC	= €
_____	kilo(s) d'engrais en poudre	à	5,00 € TTC	= €
_____	jardinière(s) 1 mètre	à	17,00 € TTC	= €
_____	jardinière(s) 0,80 mètre	à	15,00 € TTC	= €
_____	kit(s) support de jardinière	à	10,00 € TTC	= €

Montant total de la commande _____ €

**Joindre impérativement
un chèque libellé au nom de
la Bougeotte de HIRTZBACH.**

HIRTZBACH, le
(signature)